N°31 - janvier 2009

éveil

Le journal de l'académie de Versailles

édito

En cette période de vœux, personne n'ose souhaiter ni imaginer que 2009 soit une année facile.

En revanche, elle ne manquera pas de défis à relever, dans des domaines très divers dont ce numéro donne une idée, en évoquant quelques-uns des événements de ces dernières semaines.

Je souhaite donc à tous l'énergie et le goût d'entreprendre qui nous permettront d'aborder avec confiance les chantiers qui nous attendent.

Alain Boissinot
Recteur de l'académie de Versailles

Sommaire

dossier
- La mission académique école - entreprise — 2/3

dans l'académie
- Marie-Pierre Luigi, secrétaire générale de l'académie — 4
- Bilan de l'accompagnement éducatif — 5
- La cellule académique « mouvement » — 5
- Les élections professionnelles — 4
- APB : les nouvelles affectations post-bac — 5
- Une clé pour démarrer 2008 et 2009 — 5

publi-reportage
- Le CME — 7

événements
- La Journée académique « école ouverte » — 8
- Le trinôme académique a 20 ans — 8
- « Ma cité au musée » — 8
- Initiadroit : une association à suivre — 9
- Vie lycéenne : le CAVL — 9
- Le Baroque fête la PFUE — 9
- Peuples de soleil : un partenariat humanitaire — 10
- Énergie : quels choix pour demain ? — 10
- Rendez-vous Intertice 2009 — 10
- Agenda — 10

Ses missions

Établissements engagés dans la création de mini-entreprises

Yvelines
- Collège Pasteur à Mantes-la-Jolie
- Lycée professionnel Notre-Dame à Mantes-la-Jolie
- Lycée St-Érembert à Saint-Germain-en-Laye
- Lycée professionnel Louis-Blériot à Trappes

Essonne
- Collège Sonia-Delaunay à Grigny

Hauts-de-Seine
- Collège Alfred-de-Vigny à Courbevoie
- Collège Édouard-Vaillant à Gennevilliers
- Collège Henri-Matisse à Issy-les-Moulineaux
- Lycée professionnel Voilin à Puteaux
- Lycée Alberto-Santos-Dumont à Saint-Cloud

Val-d'Oise
- Collège Gabriel-Péri à Bezons
- Collège Le Carré-Sainte-Honorine à Taverny
- Collège Albert-Camus à Argenteuil
- Collège Landowska à Saint-Leu-la-Forêt
- Collège Gérard-Philippe à Cergy
- Collège Épine-Guyon à Franconville

Les conventions nationales sont déclinées au plan académique pour permettre et faciliter le partenariat école-entreprise

La mission académique école-entreprise

• organiser et mettre en place des dispositifs pédagogiques d'aide à l'orientation en lien avec les entreprises : semaine école-entreprise, journées du bâtiment ou des travaux publics, trophées de la découverte professionnelle, parcours de découverte des métiers, le club des partenaires, les ambassadeurs des métiers, découverte de l'entreprise par des enseignants et découverte du lycée par les entreprises...

• faciliter la recherche de stages : une banque de stages interacadémique doit être créée avec une première expérimentation en mars 2009 pour une mise en ligne effective en septembre 2009.
Elle permettra de faciliter la recherche de stage pour les élèves et correspondra aux besoins exprimés par le plan espoir banlieues. Dans l'attente de ce site interacadémique, la banque de stages est hébergée sur le site CAREE : www.ecole-entreprise.ac-versailles.fr

• encourager l'entrepreneuriat : pour exemple, une convention entre l'académie et l'association « Entreprendre pour apprendre en Île-de-France » est en cours d'élaboration. Ce dispositif permet aux établissements de créer une mini-entreprise.

La mini-entreprise est un groupe de jeunes qui, pendant une année scolaire, crée et fait travailler une mini-entreprise sur la base moyenne de deux heures par semaine.
L'objectif est de permettre aux jeunes de découvrir l'entreprise et son fonctionnement à travers une expérience concrète de production d'un bien ou d'un service. Appréhender la démarche de projet en facilitant la prise d'initiatives et le goût d'entreprendre. Développer les aptitudes et les compétences telles que : s'informer, analyser, organiser, décider, réaliser, travailler en équipe...
C'est également l'occasion, pour les enseignants, d'établir un autre mode de relation, davantage coopératif, avec les élèves, de s'impliquer dans des projets transversaux ouverts sur la vie économique, d'appliquer leurs connaissances disciplinaire à des expériences de terrain.

• animer deux plates-formes technologiques

> **plate-forme technologique mécatronique**
- prospection des prestations aux PME-PMI (65 entreprises contactées),
- négociation et rédaction de convention (5 conventions signées, 12 en cours de négociation),
- montage, pilotage et gestion des projets (32 projets depuis la création de la PFT),
- animation du réseau et coordination des opérationnels,
- communication et organisation des événements.

> **plate-forme technologique aéronautique**
- animation du groupe de travail Aérosynergie,
- rencontre des quatre centres de formation de l'académie, le GIFAS, la FNAH et le Conseil régional d'Île-de-France.

• préparer, suivre et décliner les conventions académiques
Elles traduisent une volonté commune pour faciliter : la découverte des métiers et des professions, les stages des élèves, les stages en entreprises des futurs enseignants et personnels d'encadrement, la validation des acquis de l'expérience, la coopération technologique, l'esprit d'entreprendre, l'ouverture vers les partenaires européens, l'accueil des élèves handicapés, la prévention de situations de discrimination et d'exclusion, la mise en œuvre de la carte des formations.

À l'heure actuelle, l'académie a signé 33 conventions dont 8 sont interacadémiques. Trois conventions sont en cours de rédaction : Entreprendre pour apprendre en Île-de-France, une autre dans le domaine de la coiffure et une troisième avec EDF. Les inspecteurs territoriaux sont associés aux travaux des comités de pilotage : leur connaissance des établissements, des filières et de leurs besoins et leurs relations avec le monde économique en font des partenaires précieux.

Des relais

• l'action de la mission académique est relayée dans les départements par quatre chargées de mission école-entreprise.
Chacune est « correspondante » pour un dossier particulier :

- Corinne Auffret : partenariat économique et culturel en relation avec le label « lycée des métiers »,
- Christiane Piers : développement et alimentation de la banque de stages,
- Ondine Rolland : partenariat entreprises (conventions académiques et inter-académiques),
- Blandine Saux : partenariat à l'étranger (DNL, sections européennes, lycées des métiers).

• le Club des partenaires
Créé en 2002 dans l'académie de Paris pour rapprocher le monde professionnel du monde de l'école, le Club des partenaires cherche à améliorer l'information des jeunes sur les métiers et les formations. Il associe les services académiques d'information et d'orientation des 3 rectorats d'Île-de-France, l'ONISEP Île-de-France et 47 partenaires professionnels.

• mini-stages des professeurs et visites d'entreprises
Le SAIO organise régulièrement des visites d'entreprises pour les enseignants, conseillers d'orientation-psychologues, parents d'élèves... Les comptes rendus rédigés à la suite de ces visites (documents PDF), classés par secteur d'activité peuvent être consultés sur le site :

http://www.orientation.ac-versailles.fr/visites/crvisites.htm

Perspectives 2008 - 2009

Deux axes se dégagent :

- sur le portail école-entreprise du site web, les actions développées dans chaque département gagneront en lisibilité et l'accès aux offres de la banque de stages interacadémique en efficacité pour tous (élèves, entreprises et établissements) ;
- les partenariats académiques seront développés et déclinés au plan départemental et local.

Le concours académique « Apprendre aujourd'hui pour entreprendre demain »

Intégré dans le concours national « Initiatives Jeunes », ce concours permet de préparer les élèves, étudiants et apprentis à se familiariser avec la démarche entrepreneuriale. Le ou les projet(s) présenté(s) par les établissements et sélectionné(s) par une commission présidée par le Recteur représente(nt) l'académie de Versailles au concours national.
La commission académique du concours 2008 a retenu :

- le lycée Camille-Pissaro de Pontoise avec une classe de BTS AGPME-PMI pour le projet CAP-stage (recherche de stages et jobs d'été à l'étranger) ;
- le lycée Jean-Rostand de Mantes-la-Jolie pour le projet Vitale-énergie (entreprise d'électricité spécialisée dans les équipements pour personnes handicapées) ;
- le CFA ESCIA de Pontoise avec une classe de BTS CGO pour le projet SREACTIV (agence de placement à l'emploi pour les seniors).

Marie-Pierre Luigi SG de l'académie

Marie-Pierre Luigi

Un nouveau secrétaire général pour l'académie

La nouvelle secrétaire générale de l'académie, **Marie-Pierre Luigi**, a pris ses fonctions lundi 5 janvier 2009.

La rédaction d'Avenir l'a rencontrée.

Avenir : *Pouvez-vous décrire pour Avenir, votre parcours professionnel et le regard que vous portez sur la tâche qui vous attend ?*

Marie-Pierre Luigi : Mon parcours professionnel m'a permis d'exercer des missions dans des contextes divers de l'Éducation nationale : établissements scolaires ou d'enseignement supérieur, services académiques … à chaque fois une vision et un positionnement différents dans notre institution. J'en garde la profonde conviction que tous ces métiers complémentaires nous imposent de préserver le dialogue et la coopération entre les différents niveaux, les nombreuses structures, et toutes les expertises à mettre en synergie pour la réussite des élèves de l'académie.

Je souhaite que chacun d'entre nous ne perde pas de vue le sens de son action ; dans cette perspective, la valorisation des métiers, l'écoute et le dialogue, doivent renforcer les liens pour mieux appréhender les dossiers complexes qui nous sont confiés. L'administration doit pour cela simplifier ses organisations, alléger les procédures, garantir ses expertises et bien connaître ses objectifs.

A : *Quels sont pour vous les dossiers prioritaires ?*

Marie-Pierre Luigi : Les principaux dossiers ont été mis « sur les rails » par mon prédecesseur Alain Plaud.

La modernisation, par exemple, qui permettra le regroupement et la valorisation des métiers ; la mise en application du référentiel Marianne doit aussi y participer : culture de l'accueil, aide aux usagers...

Je suis entourée d'adjoints de qualité ! Au-delà du travail mené ensemble, je souhaite prendre le temps de connaître les personnes et les dossiers avant de lancer de nouveaux objectifs.

Je suis très attachée au dynamisme et à l'efficacité de l'administration.

Bilan de l'accompagnement éducatif

76 973 élèves dans l'académie :

- 17 518 dans les Yvelines,
- 16 762 dans l'Essonne,
- 17 255 dans les H^{ts}-de-Seine,
- 25 438 dans le Val-d'Oise.

Répartition de l'offre :

- 56 % aide aux devoirs ;
- 13 % activités sportives ;
- 26 % activités culturelles ;
- 5 % langues vivantes.

Le dispositif d'accompagnement éducatif permet à tous les élèves volontaires des collèges et écoles élémentaires de l'éducation prioritaire de bénéficier gratuitement de deux heures d'encadrement, quatre fois par semaine. Mis en place à la rentrée 2008, il concerne, dans les collèges, l'aide aux devoirs, les activités artistiques et culturelles, les activités sportives et les langues vivantes.

Certaines équipes pédagogiques ont élaboré des initiatives originales avec leurs partenaires : atelier web, escalade, initiation à la pratique d'instruments de musique, théâtre en anglais… Près de 6 000 enseignants et intervenants participent à ce dispositif et 140 collèges ont signé une convention avec le Centre national pour le développement du sport (CNDS).

Plus d'infos : **www.ac-versailles.fr/rectorat** rubrique actualités

Cellule académique « mouvement »

Le visuel de l'affiche académique

Mouvement : mise en place d'une cellule académique

Chaque année, le mouvement national à gestion déconcentrée des personnels enseignants, d'éducation et d'orientation du second degré s'effectue en deux phases successives.

La période de saisie des demandes de la **phase interacadémique** s'est achevée lundi 8 décembre 2008 à midi. Depuis cette date, une **cellule téléphonique académique** accueille les candidats pour les informer sur le suivi de leur dossier : « Tout sur ma mutation en un coup de fil. » La cellule est ouverte de 9 h à 17 h 30, du lundi au vendredi

tél. 01 30 83 49 99

Les élections professionnelles

23 octobre 2008

14 novembre 2008

3 décembre 2008

Dans l'académie de Versailles, 35 896 « enseignants » étaient concernés par ces élections. Sur les 22 346 votes, on a compté 21 363 suffrages exprimés. Le taux de participation est en progression de plus d'un point par rapport au scrutin de 2005 à 62.25 % et les résultats montrent une grande stabilité.

Mise en place du dispositif

Les **élections des représentants des personnels enseignants, d'éducation et d'orientation aux commissions administratives paritaires sont** organisées au rectorat tous les 3 ans. Cette opération, très lourde mobilise beaucoup de personnels pendant une grande partie du premier trimestre. Du 20 octobre au 5 novembre derniers a eu lieu la mise sous pli du matériel de vote. Les personnels de la Dge et de la Dae ont été soutenus par leurs collègues des autres services appelés à la rescousse. Les professions de foi des syndicats regroupées par catégories professionnelles ont été envoyées dans les établissements où elles ont été affichées depuis le 12 novembre. Le scrutin s'est déroulé le 2 décembre de 9 h à 17 h.
Cette année ont également été mises en place les premières **élections de représentants des personnels non-titulaires**. Le scrutin s'est déroulé par correspondance.

C'est au Sige qu'est revenu, techniquement, la constitution des listes électorales, à partir de différentes bases de gestion réparties dans les inspections académiques et au rectorat. Une élaboration minutieuse, patiemment contrôlée , ligne à ligne, par la Dae et la Dapaos en lien avec les établissements scolaires. Les deux divisions de gestion ont ensuite envoyé le matériel de vote par correspondance à 6 500 personnels de surveillance, 2 500 enseignants et 550 ATSS.

Dépouillement

Les opérations de dépouillement des élections professionnelles des **enseignants titulaires** se sont déroulées au rectorat du 2 au 6 décembre 2008 et ont mobilisé plus de 150 personnes par jour.

Résultats des élections professionnelles

Nombre sièges	agrégés	certif./AE/CE	CPE	PLP	dir CIO/COP	EPS : profs/CE	PEGC
CNGA-CFE-CGC	0	0	-	-	-	-	-
FO-FNEC-FP	0	1	0	1	-	0	0
SE-UNSA	0	0	1	0	-	-	-
SGEN-CFDT	1	2	1	1	2	0	-
SNALC-CSEN	2	2	-	0	-	-	0
SNCL-FAEN	-	0	-	-	-	-	1
SNETAA-EIL	-	-	-	2	-	-	-
SNES-FSU	6	13	6	-	3	-	2
SNEP-FSU	-	-	-	-	-	6	-
SNUEP-FSU	-	-	-	1	-	-	-
SUD EDUCATION	0	1	0	0	-	-	-
UASEN-CGT	0	0	0	4	-	0	-
Sièges attribués	9	19	8	9	5	6	3

APB : les nouvelles affectations post-bac

En savoir plus :
www.admission-postbac.fr

Les nouvelles « affectations post-bac » - APB

La mise en œuvre de la nouvelle application pour l'affectation des lycéens dans les filières post-bac s'est faite en plusieurs étapes :

janvier - mars 2009 :

• saisie des vœux des élèves ; les candidats proposent un projet d'étude aux universités qui les soumettront à leurs enseignants-chercheurs. La hiérarchisation des vœux peut être modifiée jusqu'en juin 2009

À partir du 9 juin 2009 : admission et inscription. Les candidats ont jusqu'au 17 juillet pour répondre aux propositions qui leur sont faites. Au delà, ils seront considérés comme démissionnaires.

Dès leur admission, ils auront à s'inscrire selon les modalités d'inscription propres à chaque établissement.

L'opération « **Une clé pour démarrer 2008 et 2009** » se poursuit. Pour tout savoir sur la remise des clés en 2009, rendez-vous sur www.crdp.ac-versailles.fr :
www.crdp.ac-versailles.fr

Le CME

Présent sur le territoire de l'académie de Versailles depuis 2003, le Crédit Mutuel Enseignant est une banque exclusivement dédiée aux personnels enseignants et administratifs de l'éducation nationale, de la recherche, de la jeunesse et des sports, de la culture et de l'enseignement agricole.

Du groupe Crédit Mutuel dont il est issu, le CME a tiré ses valeurs de mutualisme, de proximité, d'écoute et son sens de l'innovation. De ses fondateurs enseignants, le CME tire une réelle adaptation aux besoins de ses sociétaires, et donc une efficacité à toute épreuve.

Le Crédit Mutuel Enseignant qui fait partie du groupe Crédit Mutuel, est né en 1962 de la volonté de plusieurs sociétaires enseignants de créer une banque « sur mesure », adaptée à leur statut et à leurs besoins.

Le nombre de caisses du Crédit Mutuel Enseignant a longtemps été limité aux 6 caisses « historiques » d'Alsace et de Lorraine. Jusqu'à ce que, en 1995, l'idée d'en augmenter le nombre ne s'impose, à Lyon et Dijon. Face au développement croissant de l'activité, les ouvertures se multiplient : les CME de Grenoble, St-Étienne, Clermont-Ferrand, Marseille, Toulouse et Besançon voient le jour successivement. En 2000, le CME part à la conquête de Paris en s'implantant dans le Quartier Latin.

Aujourd'hui, 45 CME fonctionnent à travers la France.

L'académie de Versailles compte quatre caisses de Crédit Mutuel Enseignant : à Versailles, Paris-la Défense, Antony et Courcouronnes. Sur toute l'Île-de-France, on compte au total 8 CME : 4 dans l'académie de Versailles, Paris-Quartier Latin, Paris-Haussmann, Créteil et Melun.

Il y en a forcément une près de chez vous !

Le CM, n°1 de la relation client

L'enquête de satisfaction, menée par la société d'études EDinstitut du 8 avril au 26 juin 2008 auprès d'un échantillon de 14 365 clients, place le Crédit Mutuel sur la première marche du podium de la relation banque-client.

Les résultats du Crédit Mutuel Enseignant sont particulièrement probants : parmi les sociétaires :

97 % accordent leur confiance à leur caisse ;
95 % se sentent bien dans leur agence ;
92 % trouvent leur banque « très à l'écoute » ;
90 % se déclarent bien suivis par leur chargé de clientèle ;
89 % sont séduits par le dynamisme de leur CME.

Ce succès conforte le bien fondé du modèle mutualiste. Le Crédit Mutuel Enseignant n'est pas la propriété d'actionnaires dont l'objectif est de gagner de l'argent en spéculant sur les marchés boursiers, il est détenu par ses sociétaires : des clients qui ont souscrit une part sociale et s'ouvrent ainsi le droit de voter à l'assemblée générale de leur caisse, d'être élu à l'un de ses conseils et participer aux décisions et aux activités du CME.

À découvrir

• L'assurance santé

Découvrez les garanties et services de la nouvelle gamme Santé Prévoyance.

Choisissez votre formule et bénéficiez :

- d'une couverture complète, sans formalités médicales, ni délai d'attente ;
- d'une prise en charge des dépassements d'honoraires ;
- de forfaits optique jusqu'à 375 euros ;
- de remboursements pharmaceutiques aux frais réels…

Avec la carte Avance Santé, aucun engagement de frais ne sera demandé dans la limite de 30 jours

• le Livret d'Épargne pour les Autres

Si vous souhaitez soutenir des causes humanitaires, vous pouvez désormais, au CME, épargner solidaire et préparer vos projets tout en aidant les plus défavorisés, grâce au Livret d'Épargne pour les Autres.

Fonctionnant comme un livret d'épargne ordinaire, il offre un rendement de 4 % bruts et vous permet de reverser vos intérêts à une association humanitaire. En plus, les intérêts versés à l'association ouvrent droit à la réduction d'impôt de 66 % ou 75 % pour « dons aux œuvres ».

Une vraie démarche mutualiste !

Le CME de Versailles : une banque vous tend la main

Pour vous faire découvrir le Crédit mutuel enseignant de Versailles, Avenir a rencontré son directeur Christophe Baltz.

Avenir : *Comment les caisses du Crédit mutuel enseignant fonctionnent-t-elles ?*

Christophe Baltz : Les caisses sont des coopératives bancaires autonomes, gérées par un conseil d'administration constitué de personnels du monde éducatif. Elles sont la propriété de leurs sociétaires qui élisent, parmi eux, les présidents de conseil d'administration chargés de les représenter.
Le conseil d'administration de la caisse de Versailles se réunit tous les mois autour de son président et du directeur, « technicien de la banque et de l'assurance », afin d'examiner les demandes du terrain. Les « produits nationaux » seront choisis par l'ensemble des caisses.

A : *Quelles sont les spécificités du CME ?*

CB : Les services particuliers qu'apporte le CME a ses sociétaires tiennent de ses caractéristiques propres : compréhension, adaptation, éthique, déontologie.

Établissement coopératif et mutualiste, le CME met en œuvre des actions essentiellement tournées vers la satisfaction de ses sociétaires.

Banquier - assureur créé par des représentants du monde éducatif, le CME est capable d'offrir une réponse adaptée à leurs besoins.

Spécialiste de l'éducation, le CME comprend les demandes et les besoins de ses sociétaires. Il établit des partenariats avec un grand nombre d'institutionnels et d'enseignants.
Ainsi avec le CRDP pour l'événement Intertice ; avec le rectorat pour différentes opérations ; l'IUFM ; des associations et syndicats...
Il aide également des enseignants à monter des projets professionnels ou personnels.

Nouveau : aujourd'hui, le CME offre l'ensemble de ses services aux personnels des établissements d'enseignement privés.

Enfin, le CME enrichit sa gamme de produits et propose également des formules innovantes : l'assurance santé et le livret d'épargne pour les autres !

Pour toutes ces aides, le CME bénéficie du soutien du groupe Crédit Mutuel

4 caisses Crédit mutuel enseignant dans l'académie :

• Versailles : 80, rue de la Paroisse - tél. 08 20 09 99 78 - cme78@creditmutuel.fr
Directeur : Christophe Baltz

• Paris-La Défense : 2, place de la Défense - tél. 08 20 09 99 98 - cme92ladefense@creditmutuel.fr
Directeur : Damien Kunegel

• Essonne : 314, square des Champs-Élysées, Courcouronnes - tél. 08 20 20 64 00 cme91@creditmutuel.fr
Directeur : Jean-Pierre Le Guennec

• Antony : La Croix-de-Berny - 125, av. Aristide-Briand - tél. 08 20 06 95 56 - cme92antony@ creditmutuel.fr
Directeur : Roland Siehl

Journée inter académique « École ouverte »

Une **journée inter-académique école ouverte** s'est déroulée au lycée Louis-Le-Grand de Paris, le 27 novembre dernier, sous la présidence du Préfet de région, avec la participation des recteurs des trois académies d'Île-de-France et de l'agence pour la cohésion sociale et l'égalité des chances (ACSE).

Trois thèmes ont été abordés : l'action partenariale jusqu'au tutorat (rectorat de l'académie de Créteil) ; l'école ouverte, sa place, son rôle dans le cadre du programme de réussite éducative (rectorat de l'académie de Paris) et la relation entre partenaires et équipe éducative (rectorat de l'académie de Versailles).

Différents acteurs impliqués dans l'opération école ouverte (partenaires, chefs d'établissement et membres de la communauté éducative) ont animé des tables rondes et pris part aux échanges dans le cadre d'ateliers.

Un débat avec la salle puis l'intervention de Jocelyne Leydier, IGAENR ont clos les travaux de la journée.

LesTrinômes académiques ont 20 ans

La Une du n° 18 de « en ligne avec les eple » consacré au Trinôme académique

Le 26 novembre dernier se fêtait, dans les locaux de l'École militaire à Paris, le **20e anniversaire des Trinômes académiques d'Île-de-France**. Les recteurs des académies de Créteil, de Paris et de Versailles étaient présent ainsi que le général de corps d'armée, gouverneur militaire de Paris et le président de l'union des associations de l'Institut des Hautes Études de la Défense nationale.

Les Trinômes académiques ont été créés pour aider les personnels de l'Éducation nationale, en particulier les enseignants, à remplir la mission qui leur est assignée d'assurer une éducation globale visant à former de « futurs citoyens responsables ». Ils sont composés d'un représentant du ministère de l'Éducation nationale, d'un représentant du ministère de la Défense et d'un représentant de l'Institut des Hautes études de la défense nationale.

Le recteur Alain Boissinot a souligné que l'éducation à la défense devait s'inscrire dans la durée et irriguer profondément notre enseignement : « C'est un enjeu qui concerne l'ensemble des disciplines et l'ensemble de la communauté éducative ».

Une table ronde sur le thème « Quelle politique de défense et de sécurité pour l'Europe » a clos la matinée. L'après midi a été consacrée à une visite de l'historial Charles-de-Gaulle.

« Ma cité au musée »

7 lycées de l'académie attachés au projet :

- **Jean-Pierre-Timbaud de Brétigny-sur-Orge** (91) - structure métallique et serrurerie ;
- **Eugène-Ronceray de Bezons** (95) et **Jean-Jaurès d'Argenteuil** (95) : chaudronnerie et fonderie ;
- **Auguste-Perret d'Évry** (78) : menuiserie extérieure bois ;
- **Viollet-le-Duc de Villiers-Saint-Frédéric** (78) : fabrication de la cuisine ;
- **Le Corbusier de Cormeilles-en-Parisis** (95) : peintures, sols, carrelages et faïences ;
- **Jules-Marey de Boulogne-Billancourt** (92) : reportage photographique.

Quand les lycées professionnels remontent le temps

Le 24 novembre dernier à la Sorbonne, était projeté un documentaire intitulé « **Ma cité au musée** ». Il relate l'achèvement d'un projet scolaire ambitieux : la réalisation grandeur nature d'un des modèles d'appartement conçus par Le Corbusier il y a 60 ans dans la « Cité radieuse » de Marseille. Le chantier a rassemblé près de 1 500 élèves de 17 lycées professionnels et techniques d'Île-de-France, dont 7 de l'académie de Versailles.

L'enthousiasme des recteurs des académies de Paris, Créteil et Versailles, de leurs conseillers et des invités du monde de l'entreprise ainsi que de Robert Dulau, conservateur à la Cité de l'architecture et du patrimoine ; Pascal Mory, chef de projet ; Florent Verdet et Étienne Levame, réalisateur et producteur du film était visible. Jean-Pierre Duport, président de la Fondation Le Corbusier, a salué cet hommage à l'œuvre de l'architecte et ce travail à vocation historique, pédagogique et professionnelle.
L'appartement achevé est aujourd'hui exposé au Palais de Chaillot dans la collection contemporaine.

Le film bénéficie d'une diffusion télévisée sur TV5 Monde, et des extraits sont visibles sur la WebTV du CRDP (http://webtv.ac-versailles.fr/)

Initiadroit : une association à suivre

Initiadroit travaille sur des cas pratiques de cours d'éducation civique.

L'association compte 700 avocats bénévoles.

Pour mieux connaître cette association, son action et sa méthode, contacter la DACES 5

ce.daces5@ac-versailles.fr

L'association **Initiadroit** a été créée en 2005 autour du Bâtonnier Claude Lussan. Une convention signée par son président avec les ministres de la Justice et de l'Éducation nationale a étendu son action à l'ensemble des académies et des barreaux de France et, dans l'académie de Versailles, le Recteur a conclu une convention avec le barreau de Val-d'Oise.

La première Coupe régionale des élèves-citoyens organisée par l'association Initiadroit s'est tenue le **13 novembre 2008**, au gymnase Charpy du stade Charléty (Paris - 13e), sur le thème **« Dopage et égalité des chances dans le sport ».**

Une manifestation parraînée par le ministère de l'éducation nationale, le ministère de la justice, le secrétariat d'état aux sports, à la jeunesse et à la vie assiciative, la Mairie de Paris, l'agence française de lutte contre le dopage et le Barreau de Paris. Son objectif est de mieux faire connaître l'action et la méthode d'Initiadroit : illustration par des cas pratiques de cours d'éducation civique. Les trois académies de Paris, Versailles et Créteil étaient représentées et des coupes ont été remises aux classes lauréates :

Coupe des collèges :
1er prix : Claude-Monet à Argenteuil (Versailles), classe de 5e
2nd prix : Gustave-Monod à Vitry-sur-Seine (Créteil), classe de 3e
3e prix : Claude-Monet à Argenteuil (Versailles), classe de 4e

Coupe des lycées :
1er prix : Sophie Germain, (Paris), classe de terminale
2nd prix : Notre-Dame-des-Oiseaux (Paris), classe de terminale
3e prix : d'Alembert à Aubervilliers (Créteil), classe de seconde.

Vie lycéenne : le CAVL

Cette année 104 lycéens se sont présentés pour les 21 postes d'élus CAVL. Après une campagne dynamique sur le site de la vie lycéenne et lors des réunions départementales rassemblant candidats et électeurs, le scrutin a mobilisé plus de 48 % des élus CVL.

Les nouveaux élus se sont réunis lors d'un séminaire de formation pour préparer le CAVL du 10 décembre. Lors de celui-ci, ils ont échangé avec Monsieur le Recteur autour de leurs projets : améliorer la communication entre les élus lycéens de l'académie, travailler autour du statut du lycéen et de ses droits, valoriser la voie professionnelle et sensibiliser les lycéens au thème de la solidarité.

Adrien Derain, élève à Arpajon a été élu pour représenter l'académie au CNVL qui se réunira à la fin du mois de janvier.
Pour en savoir plus : consultez La Minute Lycéenne, nouveau journal d'information du CAVL sur le site www.lyceens.ac-versailles.fr

Le Baroque fête la PFUE

Jeudi 11 décembre 2008 à 20 h 30, un concert de musique baroque européenne et chant choral a été donné en l'honneur de la Présidence Française de l'Union Européenne, dans la chapelle du Château de Versailles.

Un événement organisé par la DAREIC du rectorat et le chargé de mission des affaires culturelles de l'inspection académique des Yvelines avec la participation du collège Rameau, des écoles primaires Wapler et Lully, en partenariat avec le Centre de Musique Baroque de Versailles, le Conservatoire régional et le Conseil général des Yvelines.

La nombreuse assistance, réunie autour du recteur Alain Boissinot et ses invités : Pierre Bédier, ancien ministre, président du Conseil général des Yvelines ; François de Mazières, maire de Versailles ; Joël-René Dupont, inspecteur d'académie des Yvelines, est tombée sous le charme du programme varié et très élégamment interprété par des élèves de talent, qui lui a été proposé.

Peuples de soleil, un partenariat humanitaire

Les élèves et leur professeur d'arts appliqués, à gauche, reçoivent des visiteurs du rectorat

L'association humanitaire **Peuples de Soleil** a des chantiers au Sénégal. Avec ses partenaires, parmi lesquels le lycée professionnel Jean-Moulin du Chesnay, elle travaille à la construction d'une école dans le village de Malicunda qui compte trois classes et souhaite s'agrandir.

Pour la cinquième année consécutive, Véronique Fafournoux, professeur de mathématiques a inscrit ses élèves dans le programme des expos ventes de l'Aperav. **Jeudi 18 décembre**, deux lycéennes de 2e année de bac pro compta et leur professeur d'arts appliqués, Lucile Dubois, ont présenté des cartes de vœux, des pinces magnétiques, des cadres photos et des casse-têtes qu'elles ont créés en cours.

Contact : Association Peuples de soleil
www.peuplesdesoleil.org

L'énergie, quels choix pour demain ?

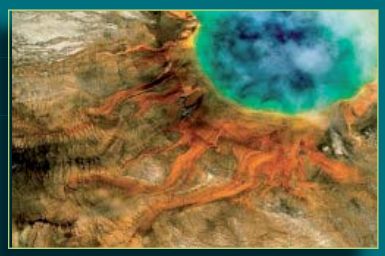

© Yann Arthus-Bertrand

C'est le thème de la **3e exposition pédagogique** réalisée en partenariat avec Yann Arthus-Bertrand et consacrée à l'énergie, dont le lancement a eu lieu **vendredi 19 décembre 2008**, rue de Grenelle à Paris, en présence de Xavier Darcos et de Jean-Louis Borloo.

Les 19 fiches pédagogiques qui accompagnent l'exposition ont été mises en ligne sur le site de « L'École agit ! »

Partenaire logistique de l'opération, le SCÉRÉN a été chargé de l'organisation du déploiement de l'exposition dans établissements scolaires par l'intermédiaire de son réseau de proximité.

Pour consulter ou télécharger les fiches, rendez-vous à l'adresse :

http://www.lecoleagit.fr/index.php?id=213

Rendez-vous Intertice 2009

La cinquième édition du **Carrefour des usages pédagogiques du numérique** se déroulera au CNIT de Paris-La Défense, les 31 mars et 1er avril prochains. **Intertice**, le rendez-vous de la communauté éducative pour l'intégration des technologies de l'information et de la communication pour l'éducation (Tice) dans les pratiques d'enseignement, est organisé par le CRDP (centre régional de documentation pédagogique) de l'académie Versailles avec le soutien du conseil régional île-de-France, des conseils généraux des Yvelines, de l'Essonne, des Hauts-de-Seine et du Val-d'Oise ainsi que du CNDP (centre national de documentation pédagogique).

Le mardi 31 mars consacré aux ENT (espaces numériques de travail) sera plus spécialement dédié aux parents, aux collectivités, aux chefs d'établissement. Le mercredi 1er avril, sur les usages des Tice, touchera davantage les enseignants. Ce jour là se tiendra également le colloque « Éduquer aux nouveaux médias, ça s'apprend ! », avec, entre autres, David Assouline (sénateur), Edwy Plenel (Mediapart), Laurent Mauriac (Rue89), Jean-Marc Merriaux (France 5).
Plus d'infos et inscriptions sur : **http://www.intertice.fr/**

L'agenda

AVENIR N°31
Directeur de la publication :
Alain Boissinot, recteur de l'académie
Coordination, maquette :
service Communication
Secrétariat de rédaction, mise en page :
Cécile Houdoin
Ont participé à ce numéro :
Henri Castellet, Marilyne Lutic, Fanny Molinié, CME, DACES, DAE, DGE, CRDP, lycée Jean-Moulin du Chesnay, Trinôme académique

mercredi 21 janvier 2009

de 15 h à 18 h au lycée René-Auffray de Clichy (23, rue Fernand-Pelloutier, Clichy, 92) : **journée académique de l'amitié franco-allemande**

Contact : secrétariat des IA-IPR
télécopie : 01 30 83 46 93 - frederique.chauvin@ac-versailles.fr

mercredi 25 mars 2009

toute la journée à partir de 9 h à la Cité nationale de l'histoire de l'immigration, Palais de la Porte-Dorée (293, avenue Daumesnil, Paris12e) : **journée académique « Images et représentation des étrangers »**

Inscription jusqu'au 24 mars, obligatoirement sur :
https://gaiai.orion.education.fr/gavrsresp

Les inscriptions arrivées à partir du 14 mars ne donnent pas lieu à l'envoi de convocation